

## Procès-verbal de la séance du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 6 février 2017 de 20h00 à 22h00

**Etaient présents** : DETHUNE Catherine, STEPHAN Murielle, MOLINIER Denis, SALLET Claude, DESIRANT Françoise, GUICHON Julie, CHEVRIER Catherine, DEFORGE Marc, WOLTER Sylvain et THILL Sébastien

**Absent excusé** : MATHIOTTE Arnaud ayant donné procuration à DEFORGE Marc

**Secrétaire de séance** : GUICHON Julie

Monsieur PERROT, représentant la Fondation du Patrimoine a expliqué aux élus, le mode de fonctionnement de cette association d'utilité publique et la procédure pour lancer une souscription pour des travaux de réhabilitation.

### **Approbation des précédents comptes rendus des réunions du 9 et 16 janvier 2017**

Les précédents comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

### **Approbation des statuts de la CCMC**

Les statuts de la CCMC votés en novembre 2016 par la commune, restent inchangés. Mais la délibération prise alors mentionnant la modification des statuts du 1<sup>er</sup> janvier 2014, est nulle car ces derniers n'avaient jamais été votés.

La commune d'Ecury doit donc approuver les statuts de la CCMC applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les statuts de la Communautés de Communes de la Moivre à la Coole.

### **Modifications des statuts du SIEM**

Madame le Maire expose à l'ensemble du Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal d'Energie de la Marne (SIEM) doit modifier ses statuts afin de les accorder avec les évolutions législatives. En effet, la loi NOTRE a fortement modifié le nombre et le périmètre des EPCI dans la Marne, le SIEM a dû revoir les limites géographiques de ses commissions locales.

Enfin, afin de mieux accompagner ses collectivités membres, le SIEM a souhaité se doter de la compétence « Réseaux de chaleur et de froid », développer celle relative au service d'information géographique et augmenter son offre de service dans le cadre d'actions s'inscrivant dans une démarche tendant à la planification énergétique du territoire.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du SIEM.

En 2017, le SIEM donnera la priorité aux opérations de renforcement de réseaux ainsi qu'aux opérations d'effacement de réseau coordonnées avec des travaux de voirie ou de réfection de trottoirs. Cette année sera également marquée par le démarrage des travaux de Montée en Débit sur les 4 communautés de communes qui ont formulé ce souhait.

### **Repas dansant : animateur et tarifs**

Les conseillers municipaux ont décidé, d'organiser un repas dansant le samedi 18 mars 2017.

Monsieur Morville de Suippes a été retenu pour l'animation de la soirée pour un forfait de 330€.

Les tarifs suivants ont été :

13 € pour les habitants du village et 18 € pour les extérieurs d'Ecury.

Buvette : Champagne : 17€ / Vin : 5€ / Coca : 1€ / Eau : 0.50€

A l'unanimité

La publicité de la manifestation sera distribuée aux habitants.

### **Eclairage public de nuit**

Suite à une rencontre avec Madame le Maire, la Gendarmerie encourage désormais les communes à suspendre l'éclairage public en pleine nuit.

2 effets attendus :

- Rendre plus difficile le repérage d'objets abandonnés dans les véhicules stationnant à l'extérieur
- Favoriser le repérage de lampes torche par d'éventuels insomniaques qui pourraient ainsi déclencher l'alerte.

Les élus décident après concertation, de laisser l'éclairage public allumé toute la nuit.

### **Vigilance citoyenne**

Après discussion, les membres du conseil municipal vont prendre attache auprès de communes qui ont adhéré à ce dispositif et recueillir leurs retours d'expérience. Ces avis permettront aux élus de prendre position.

### **Questions diverses**

Des volontaires doivent former le groupe de travail pour assister aux réunions sur la révision du PLU : Catherine DETHUNE – Murielle STEPHAN – Denis MOLINIER – Claude SALLET et Marc DEFORGE se proposent.

Mise en place du mécanisme de capacité :

Le SIEM informe la mairie : Face à l'augmentation croissante de la consommation d'électricité, ces dernières années et d'autant plus durant les pics de consommations, la loi NOMÉ a instauré ce nouveau dispositif. Ce mécanisme géré par RTE (Réseau de Transport d'Electricité) vise à taxer les heures de forte consommation pour financer des outils de production capables de fonctionner rapidement pour répondre à la demande. Il favorise également la réduction de la consommation en période de pointe.

RTE choisit les 10 à 15 jours par an où la sécurité d'approvisionnement est jugée « à risque ». Ils ne sont connus que la veille. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, en conséquence de la vague de froid, RTE a déjà placé 12 jours « à risque ». Ce nouveau système fera augmenter la facture annuelle de moins de 3%.

Pour le moment, cette hausse n'est pas appliquée aux particuliers, seuls les professionnels et collectivités sont impactés.

Mesures terrain du programme « zones blanches centres-bourgs » : un représentant du département et un technicien mandaté sont venus mesurer la réception de la téléphonie mobile à Ecury. Le technicien était équipé de 4 téléphones portables, chacun dédié à un opérateur.

5 mesures tout au long de la traverse, ont été effectuées : elles ont presque toutes été validées à part les deux mesures SFR réalisées rue de Nuisement.

Lors de la signature du procès-verbal, les deux adjoints au Maire présents ont remis aux intervenants, le compte rendu de l'enquête menée sur la commune et leur ont indiqué que les mesures prises ce jour, ne reflétaient pas la réalité. Ces informations ont été rajoutées sur le procès-verbal.

Un élu demande à quelle date aura lieu la livraison des cailloux sur les chemins. Celle-ci est programmée le mercredi 8 février. La commande avait été passée précédemment mais les conditions météorologiques ne permettaient pas l'étalage de la grève (lors du gel, les cailloux sont collés entre eux et lorsque les températures remontent, les barrières de dégel sont mises en place).

Les élus indiquent également la présence d'une voiture noire qui stationne régulièrement devant la boulangerie. En effet, cette immobilisation engendre des désagréments pour le stationnement des clients du commerce.

Monsieur Nekaz, notre contrat d'avenir a démissionné de son poste, le 18 janvier dernier.

**Prochaines réunions**

Réunion de travail sur le PLU : mercredi 8 février à 19h00

Commission environnement : lundi 13 février à 20h30

Commission projets : mercredi 22 février à 20h30

Commission communication : mercredi 1<sup>er</sup> mars à 20h30 (sous réserve)

Conseil municipal : lundi 6 mars 2017 à 20h30

SOUS RESERVE D'APPROBATION DU CONSEIL MUNICIPAL